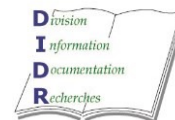


MALI



5 octobre 2020



Le Collectif pour la Défense de la République (CDR) de l'animateur radio Mohamed Youssouf Bathily dit « Ras Bath »

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008)

[cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Son fondateur Mohamed Youssouf Bathily dit « Ras Bath »	3
1.1. Une figure engagé du mouvement rastafari	3
1.2. Les « Sofas de la République »	4
1.3. Le succès de l'émission « Cartes sur table »	4
2. Le Collectif pour la Défense de la République (CDR)	5
3. Le rôle du Collectif sur la scène politique malienne	6
3.1. La mobilisation contre le projet de réforme constitutionnelle	6
4.2. Le soutien du CDR au chef de file de l'opposition Soumaïla Cissé	7
4. Traitement réservé par les autorités	7
4.1. En 2016, des violences en marge d'une première arrestation	7
4.2. Deux ans plus tard, la suspension de la radio Renouveau FM	8

Résumé :

Mohamed Youssouf Bathily dit « Ras Bath » est un animateur radio populaire au Mali. Cet adepte du mouvement rastafari, qui aussi le fils d'un ministre, se fait davantage connaître à partir de 2012 en tant que porte-parole d'un collectif de rappers appelant à la paix au Mali. Il fonde ensuite en 2013 le Collectif de Défense de la République (CDR). Avec son émission radiophonique « Cartes sur tables », dans lequel il critique durement la classe politique malienne, son succès devient national. Fort de cette aura, il parvient à fédérer une partie de la jeunesse malienne contre un projet de réforme constitutionnelle, qui sera finalement abandonné par le gouvernement en 2017. Après avoir soutenu le chef de file de l'opposition Soumaïla Cissé à l'élection présidentielle un an plus tard, Mohamed Youssouf Bathily annonce le retour du CDR à ses activités de société civile.

Abstract :

Mohamed Youssouf Bathily, also known as "Ras Bath", is a popular radio host in Mali. This Rastafarian, who is also the son of a minister, became more popular after the 2012 coup d'état as the spokesperson of a collective of rappers calling for peace. A year later, he founded the Collective for the Defense of the Republic (CDR). During his weekly radio program "Cards on the table", he criticizes harshly the Malian political class. Thanks to his radio program, his success became national. In 2017, he managed to mobilize a part of the Malian youth against a constitutional reform project, which the government ultimately abandoned. After supporting the leader of the opposition Soumaïla Cissé as a presidential candidate in 2018, Mohamed Youssouf Bathily announced his return to civilian society activities.

1. Son fondateur Mohamed Youssouf Bathily dit « Ras Bath »

1.1. Une figure engagé du mouvement rastafari

Juriste de formation, Mohamed Youssouf Bathily est un adepte du mouvement rastafari¹. Il se « fait connaître (...) au sein du Mouvement des Rastafaris du Mali (Mourasma) ». Son pseudonyme « Ras Bath » est évocateur à ce titre car il correspond à la contraction de « rasta » et de son nom « Bathily »².

S'il se présente comme un « enfant des quartiers populaires », s'exprimant en argot et en bambara³, Mohamed Youssouf Bathily est aussi le fils biologique de Mohamed Aly Bathily, plusieurs fois ministre sous la présidence d'Ibrahim Boubacar Keita⁴.

Mohamed Youssouf Bathily commence d'abord par investir le milieu musical, du reggae en particulier. Il participe à des émissions avant d'enregistrer lui-même ses propres émissions de radio à partir des années 2000⁵. En 2009, il est cité par un site d'information en tant qu'animateur de l'émission dominicale « Rasta, vision sur la politique et les faits sociaux » sur la radio malienne *Djefako*⁶.

Il fréquente activement la société civile, au Mali et en Afrique de l'Ouest plus généralement. En 2003, il se fait remarquer alors qu'il proteste dans la rue contre la venue du président français Jacques Chirac au Mali⁷. En 2008, il anime à Ouagadougou un rassemblement en mémoire de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo. A cette occasion, il est présenté par le quotidien burkinabé *Le Pays* comme un « DJ » « guide spirituel de Tiken Jah Fakoly » qui séduit la foule « par son talent d'orateur, d'animateur et son niveau de culture »⁸. En 2007, il prend la parole dans le documentaire « Carnets de route : un autre monde est possible » initié par la rappeuse française Keny Arkana dans lequel il dénonce les dérives du capitalisme et les inégalités économiques et sociales⁹. En 2009, il appelle à rejoindre un collectif de soutien à la paix en Guinée-Conakry tandis que la junte militaire de Moussa Dadis Camara s'est emparée du pouvoir¹⁰.

Adepte du révolutionnaire et ancien président burkinabé Thomas Sankara¹¹, il tient un discours à tendance panafricaniste et anticolonial¹².

¹ Le rastafarisme naît en Jamaïque à partir du XIX^e siècle au sein des communautés noires et afrodescendantes et descendants d'esclave. Il est associé à la figure de Marcus Garvey qui milite pour le retour en Afrique des communautés noires et afro-descendants. En 1930, ses adeptes voient dans le couronnement de l'empereur éthiopien Haïlé Sélassié la réalisation d'une prophétie dérivée de la Bible annonçant la réincarnation de Dieu sur Terre dans un corps Noir et la fin de la domination blanche sur l'homme noir dans un contexte de la colonisation. Dans les années 1970, il est un mouvement politique, culturel et religieux, dont l'esprit est diffusé dans le monde entier par la musique reggae du chanteur Bob Marley.

² The Conversation, 11/03/2019, [url](#)

³ Le Monde, 16/02/2018, [url](#)

⁴ Le Monde, 01/12/2017, [url](#)

⁵ Jeune Afrique, 21/08/2017, [url/](#)

⁶ Malijet.com, 23/10/2009, [url](#)

⁷ The Conversation, 11/03/2019, [url](#)

⁸ Le Pays (via Lefaso.net) 15/12/2008, [url](#)

⁹ *Carnet de Route : Un autre monde est possible*, réal. Keny Arkana, 2006, [url](#)

¹⁰ Africa Log, 31/10/2009, [url](#)

¹¹ Thomassankara.net, 2010, [url](#)

¹² The Conversation, 11/03/2019, [url](#)

1.2. Les « Sofas de la République »

Au lendemain du coup d'Etat du 22 mars 2012¹³, Mohamed Youssouf Bathily participe à la fondation des « Sofas¹⁴ de la République ». Ces « défenseurs de la République » sont des artistes engagés, musiciens et rappers qui chantent le retour de la démocratie. Parmi eux figurent des artistes connus de la scène malienne, tels que le rappeur Ramsès¹⁵. Les « Sofas » s'inspirent du mouvement de contestation sénégalais « Y'en a marre » en 2011 dont Mohamed Youssouf Bathily avait assisté à la fondation¹⁶.

Dans leur titre « Aw ya to anga lafia ! » (qui signifie littéralement « Laissez-nous tranquille ! » en langue bambara), les membres du collectif appellent la classe politique malienne à abandonner leurs griefs personnels et à réagir après l'agression du président de la transition Dioncounda Traoré¹⁷. Un article du site d'information Maliweb évoque ainsi la censure réservée à ce titre par l'Office de Radio et Télévision du Mali (ORTM), la chaîne de télévision publique¹⁸.

1.3. Le succès de l'émission « Cartes sur table »

Parallèlement, Mohamed Youssouf Bathily gagne en popularité en tant qu'animateur radio dans son émission « Cartes sur table ». Ce « programme que Ras Bath présente le mardi, de 21h à minuit, sur la radio *Renouveau FM*¹⁹, diffusé en bambananka¹⁸, est l'un des plus écoutés du Mali », explique Boubacar Haïdara, docteur de l'université Bordeaux-Montaigne et chercheur associé au laboratoire Les Afriques dans le Monde (LAM). « Parmi les abonnés de l'émission, on trouve de nombreux jeunes Maliens désœuvrés, en manque de tout (d'éducation, d'emplois, d'avenir), qui s'abreuvent de ses discours et voient en lui « le Guide » de leur révolution, celle qui se prépare au Mali », précise l'universitaire¹⁹. Son slogan le plus connu : « choquer pour éduquer »²⁰.

Mohamed Youssouf Bathily offusque par son franc-parler considéré comme peu respectueux voire insultant à l'égard des aînés et par ses diatribes virulentes à l'égard du pouvoir en place. Il n'hésite pas à qualifier certaines personnalités politiques, dont le président Ibrahim Boubacar Keita d'« incompetents »²¹. Son autre slogan « Boua ka bla » (qui signifie « le vieux doit partir » en langue bambara), qui appelle Ibrahim Boubacar Keita au départ dans le contexte de l'élection présidentielle de 2018, est un autre slogan

¹³ Dans la nuit du 21 au 22 mars 2012, le président Amadou Toumani Touré, qui dirigeait le Mali depuis juin 2002, est destitué par des putschistes regroupés au sein du Comité national pour le redressement de la démocratie et de la restauration de l'Etat (CNRDRE), mené par le capitaine Amadou Sanogo. Le Comité dénonce notamment le manque de moyens techniques et humains accordés aux militaires qui opèrent dans le Nord du Mali.

¹⁴ Les « Sofas » font référence aux guerriers mandingues qui ont résisté auprès de l'Almamy Samory Touré (1830-1900) contre l'invasion coloniale au XIX^{ème} siècle.

¹⁵ France 24, 09/04/2012, [url](#)

¹⁶ Jeune Afrique, 21/08/2017, [url](#)

¹⁷ En mai 2012, le président par intérim Dioncounda Traoré qui a la charge d'assurer le succès de la transition après la destitution de l'ancien président Amadou Toumani Touré en mars 2012, est agressé par des manifestants dans son bureau de la résidence présidentielle de Koloba, malgré la présence de militaires censés assurer la sécurité du chef de l'Etat. L'incident, qui met en lumière les défaillances systématiques de l'appareil sécuritaire malien, est condamné par les acteurs nationaux et internationaux.

¹⁸ Radio France Internationale (RFI), 29/05/2012, [url](#)

¹⁹ Egalement connue sous le nom de *Maliba FM*.

¹⁸ En langue bambara

¹⁹ HAÏDARA Boubacar, 18/06/2018, [url](#)

²⁰ The Conversation, 11/03/2019, [url](#)

²¹ Le Monde, 16/02/2018, [url](#)

Mali : Le Collectif pour la Défense de la République (CDR) de l'animateur radio Mohamed Youssouf Bathily dit « Ras Bath »

qui a été largement repris par ses auditeurs et par les manifestants²². Dans un entretien accordé au Point en septembre 2017, Ibrahima Poudiougou, doctorant en anthropologie à l'université de Turin, précise que Mohamed Youssouf Bathily « a glissé assez récemment vers la dénonciation dans ses chroniques, en pointant le manque de vision collective voire l'incompétence des responsables politiques, à un moment où chaque décision des autorités échouait ou tombait à l'eau (...) Il a réussi à gagner l'opinion et à capter la jeunesse de Bamako, non pas parce qu'il disait quelque chose de nouveau mais parce qu'il osait dire tout haut ce que nombre de Maliens pensait tout bas. Dire par exemple ouvertement d'un ministre qu'il est un « voleur », « indigne », ou « irresponsable » peu de gens osent le faire au Mali »²³.

Pour un animateur de la radio *Renouveau FM*, dont les propos sont rapportés par *Le Monde*, Ras Bath a ouvert une brèche dans le débat public malien et brisé les règles d'un « politiquement correct », entre les cadets et les aînés, ce qui était encore « inimaginable il y a quelques années »²⁴.

Actuellement, plus de 334 000 personnes suivent l'actualité de Mohamed Youssouf Bathily sur sa page personnelle Facebook²⁵.

2. Le Collectif pour la Défense de la République (CDR)

En 2013, il fonde le Collectif pour la Défense de la République (CDR)²⁶. En tant que « porteparole du Collectif pour la Défense de la République (...) et des Sofas de la République », Mohamed Youssouf Bathily déploie un langage critique à l'égard des interventions de la France et des Nations Unies au Mali et conteste la place accordée par la France au Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA)²⁷ dans les négociations de paix³⁰.

En juin 2014, le CDR appelle au boycott des produits et des sociétés d'origine française et suisse car il accuse ces Etats de soutenir la rébellion touarègue dans le Nord du pays²⁸. Quelques mois plus tard, le collectif appelle à la « démission de ministres impliqués dans une affaire de surfacturation d'équipements militaires²⁹. En mai 2015, le CDR exige la démission du ministre de l'Agriculture en lien avec une affaire d'engrais frelatés³⁰.

Dans l'ensemble, les sources publiques contiennent peu d'éléments de réponse concernant l'organisation interne du mouvement.

En 2014, *Radio France Internationale (RFI)* présente dans un article le CDR, qui vient de naître, comme un « collectif de plusieurs associations maliennes (...) formé d'organisations proches du pouvoir »³¹. En mars 2018, 480 délégués du CDR – de l'intérieur du pays et de la diaspora – se sont retrouvés à Bamako pour un premier congrès au cours duquel ils ont notamment débattu de la participation du mouvement à l'élection présidentielle et du

²² The Conversation, 24/06/2020, [url](#)

²³ Le Point, 04/09/2017, [url](#)

²⁴ Le Monde, 01/12/2017, [url](#)

²⁵ Facebook, « Ras Bath (@RasBath) », page créée le 31/05/2014, [url](#)

²⁶ The Conversation, 11/03/2019, [url](#)

²⁷ Fondé en 2010, le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) est l'un des principaux groupes armés, partie au conflit dans le Nord du pays. Il revendique le droit à l'autodétermination du peuple touarègue.

³⁰ Maliactu.net, 06/10/2014, [url](#)

²⁸ RFI, 07/06/2014, [url](#)s

²⁹ RFI, 14/10/2014, [url](#)

³⁰ RFI, 13/06/2015, [url](#)

³¹ RFI, 07/06/2014, [url](#)

Mali : Le Collectif pour la Défense de la République (CDR) de l'animateur radio Mohamed Youssouf Bathily dit « Ras Bath »

candidat à soutenir³². Un site internet informe également de l'existence d'une représentation du CDR en France³³.

La Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches (DIDR) n'a pas été en mesure, à partir des sources publiques consultées, d'établir la liste des associations ayant participé à la fondation du collectif.

3. Le rôle du Collectif sur la scène politique malienne

3.1. La mobilisation contre le projet de réforme constitutionnelle

En juin 2017, le CDR rejoint la plateforme « Touche pas à ma Constitution ». Également appelée « Antè a bana » qui signifie « Non, c'est fini » en langue bambara³⁴, elle rassemble des associations, des organisations de la société civile, des mouvements de jeunesse et des partis politiques d'opposition qui s'opposent au projet de réforme constitutionnelle initié par le président Ibrahim Boubacar Keïta³⁵. Parmi les « acteurs d'horizons divers » que la plateforme réunit, on retrouve les « rappers contestataires de la vieille école, tels que Master Soumy et Ramsès »³⁵ qui avait fondé en 2012 les « Sofas de la République »⁴⁰.

Dans ce contexte, l'aura de Ras Bath prend une nouvelle dimension. Comme le souligne le quotidien malien *Le Démocrate*, dont le contenu est rapporté par RFI, « avec des centaines de milliers de fidèles, il [Ras Bath] s'était vite imposé comme l'une des principales figures de la plateforme « Antè A Bana »³⁶.

La mobilisation connaît un fort succès. A l'été 2017, des milliers de manifestants répondent à Bamako et dans les régions à l'appel de la plateforme « Touche pas à ma Constitution ». Ils exigent le retrait du projet de référendum constitutionnel initié par le président Ibrahim Boubacar Keïta³⁷. Après plusieurs reports, le chef de l'Etat cède finalement à la pression de la rue et de l'opposition et annonce le 21 juin 2017 le report *sine die* du référendum constitutionnelle³⁸.

L'universitaire Fousseyni Touré estime que « son implication [de Ras Bath] en tant qu'acteur de la société civile laïque et l'utilisation des réseaux sociaux comme moyens de mobilisation ont beaucoup contribué à l'abandon du premier projet de réforme sur la constitution »³⁹.

Malgré la victoire de la plateforme, Mohamed Youssouf Bathily exprime en septembre 2017 son désaccord concernant l'avenir du mouvement et claque la porte, sous le feu des critiques⁴⁰. Il lance son propre mouvement, appelé « Alternance 2018 ». Avec son slogan « Ma carte Nina⁴¹, mon arme », il entend continuer à sensibiliser les citoyens maliens au retrait de leur carte électorale dans la perspective de l'élection présidentielle⁴².

³² Dépêches du Mali, 23/03/2018, [url](#) ; Abamako.com, 31/03/2018, [url](#)

³³ Collectif pour la Défense de la Constitution-France (s.d.), [url](#)

³⁴ Le Point, 04/09/2017, [url](#)

³⁵ RFI, 28/06/2017, [url](#)

³⁵ Le Point, Mali – Ibrahim Poudiougou : « ce qu'il y a derrière le slogan « Antè a bana », 04/09/2017, [url](#)

⁴⁰ *Ibid.*

³⁶ RFI, 05/07/2018, [url](#)

³⁷ Le Monde, 17/06/2017, [url](#)

³⁸ Jeune Afrique, 22/06/2017, [url](#)

³⁹ The Conversation, 11/03/2019, [url](#)

⁴⁰ Le Point, 04/09/2017, [url](#)

⁴¹ La carte NINA (Numéro d'identification nationale) est une carte d'électeur qui a aussi valeur de pièce d'identité.

⁴² Jeune Afrique, 13/09/2017, [url](#)

4.2. Le soutien du CDR au chef de file de l'opposition Soumaïla Cissé

Fort de son influence, le CDR présente en mai 2018 son « Manifeste pour un Mali nouveau ». Transmis à plus d'une vingtaine de partis politiques, à l'exception du Rassemblement pour le Mali (RPM) du président Ibrahim Boubacar Keïta, ce document présente une série de mesures politiques souhaitables dans différents domaines (transparence financière, emploi des jeunes, etc.) dans la perspective d'une alternance. En fonction des programmes de chacun, le CDR promet d'apporter son soutien à un candidat⁴³.

En juin 2018, le CDR annonce son ralliement à Soumaïla Cissé, chef de file de l'opposition, président du parti de l'Union pour la République et la Démocratie (URD), alors même que le père de Mohamed Youssouf Bathily, Mohamed Aly Bathily, est également candidat à l'élection présidentielle⁴⁹.

En vertu de cet accord politique, des équipes de campagne mixte doivent être créées à l'échelle locale et nationale. Le CDR espère aussi faire liste commune avec l'URD aux prochaines élections législatives et remporter une quinzaine de sièges de députés. Aucun poste ministériel n'a toutefois été promis au CDR en cas de victoire de l'URD à l'élection présidentielle⁴⁴.

4. Traitement réservé par les autorités

4.1. En 2016, des violences en marge d'une première arrestation

La colère provoquée par sa première arrestation en 2016 permet de prendre la mesure de la popularité de l'animateur auprès du public malien. Le 16 août 2016, Mohamed Youssouf Bathily est interpellé sur instruction du procureur de la République de Bamako, Mamadou Lamine Coulibaly⁴⁵. Ras Bath rapporte son interpellation en direct sur les réseaux sociaux⁴⁶.

Le procureur estime que Ras Bath « s'adonne à des déclarations qui offensent la pudeur et qui heurtent le sentiment national » et tient « des propos qui sont de nature à démoraliser » les soldats dans un contexte délicat au Nord du pays⁴⁷. L'animateur est finalement accusé d'« outrage envers les dépositaires de l'autorité publique » et « incitation à la désobéissance des troupes »⁵⁴.

Son arrestation fait suite à des propos tenus dans son émission « Cartes sur table » sur les ondes de la radio Renaissance FM concernant le général Didier Dacko. L'animateur avait reproché à l'ex-chef d'état major général des armées et commandant du G5 Sahel de n'avoir pas su mettre un terme à la progression terroriste dans le Nord du Mali. Récemment, il avait également mis en cause la responsabilité de l'armée dans la mort de dix-sept soldats maliens dans une attaque revendiquée par le groupe terroriste Ansar Dine le 19 juillet 2016⁴⁸.

⁴³ Bamada.net, 22/05/2018, [url](#) ; RFI, 29/06/2018, [url](#)

⁴⁹ *Ibid.*

⁴⁴ RFI, 29/06/2018, [url](#)

⁴⁵ RFI, 17/08/2016, [url](#)

⁴⁶ Jeune Afrique, 21/08/2017, [url](#)

⁴⁷ RFI, Manifestation au Mali : la police nie les accusations de tirs à balles réelles, 18/08/2016, [url](#)

⁵⁴ RFI, 17/08/2016, [url](#)

⁴⁸ RFI, 19/08/2016, [url](#); Mali Actu, 27/07/2016, [url](#)

Le lendemain, au moins 500 personnes selon *RFI*⁴⁹, un millier selon *Le Monde*⁵⁰, se rassemblent devant le tribunal de la commune 4 à Bamako⁵¹, dans le quartier Lafia Bougou pour protester contre l'interpellation de l'animateur⁵². Des affrontements éclatent entre forces de l'ordre et manifestants, qui tentent de pénétrer les locaux du tribunal. Une personne est tuée, au moins dix-sept personnes sont blessées⁵³ et dix-neuf sont interpellées⁵⁴.

Un « plan blanc » est déclenché à la demande de la ministre de la Santé pour gérer l'afflux de blessés. Des témoins et des manifestants blessés dénoncent des tirs à balles réelles⁵⁵. Les autorités démentent et affirment que les balles trouvées dans les corps des victimes ne proviennent pas d'armes utilisées par la police⁶³.

A la suite des violences, les accès aux réseaux sociaux sont suspendus. Là encore, les autorités nient toute implication dans ces coupures⁵⁶.

Si son émission est momentanément « suspendue à la suite de ses ennuis judiciaires, en 2016 », Ras Bath continue néanmoins de commenter l'actualité malienne dans des vidéos relayées sur la plateforme *Youtube*⁵⁷.

Fin juillet 2017, Ras Bath est condamné en première instance par le tribunal de la commune IV de Bamako à un an de prison et 100 000 francs CFA d'amende (environ 150 euros) pour « incitation à la désobéissance des troupes »⁶⁶. Par ailleurs, « le promoteur de *Maliba FM* [dans laquelle Ras Bath officie] a pour sa part, été condamné à six mois de prison avec sursis pour complicité et à payer une amende d'environ 80 euros », ajoute *Amnesty International*⁵⁸.

L'animateur radio est finalement relaxé en appel par la Cour d'appel de Bamako le 27 novembre 2017⁵⁹. S'estimant désavoué par la décision de la Cour d'appel, le ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Mamadou Ismaïla Konaté, annonce quelques heures plus tard sa démission du gouvernement⁶⁹.

4.2. Deux ans plus tard, la suspension de la radio *Renouveau FM*

Quelques heures avant l'annonce des résultats provisoires du premier tour du scrutin le 2 août 2018, le gouverneur de Bamako, le colonel Débérékoua Soara, annonce la fermeture de la radio *Renouveau FM* afin, explique-t-il, de « préserver l'ordre public et le tranquillité du district de Bamako »⁶⁰.

⁴⁹ RFI, 17/08/2016, [url](#)

⁵⁰ Le Monde, 18/08/2016, [url](#)

⁵¹ RFI, Manifestation au Mali : la police nie les accusations de tirs à balles réelles, 18/08/2016, [url](#)

⁵² RFI, 17/08/2016, [url](#)

⁵³ Le Monde, 18/08/2016, [url](#)

⁵⁴ RFI, 19/08/2016, [url](#)

⁵⁵ RFI, Manifestation au Mali : la police nie les accusations de tirs à balles réelles, 18/08/2016, [url](#)

⁶³ *Ibid.*

⁵⁶ RFI, 19/08/2016, [url](#) ; RFI, Mali: Twitter et Facebook suspendus après la manifestation de Bamako, 18/08/2016, [url](#)

⁵⁷ Le Monde, 01/12/2017, [url](#)

⁶⁶ *Ibid.*

⁵⁸ Amnesty International, 28/07/2017, [url](#)

⁵⁹ Le Monde, 01/12/2017, [url](#)

⁶⁹ RFI, 29/11/2017, [url](#)

⁶⁰ Reporters sans frontières (RSF), 03/08/2018, [url](#)

Il est reproché à Ras Bath d'avoir tenu des « propos d'incitation à la haine et à la révolte ». Il avait récemment évoqué dans son émission des « bourrages d'urnes » dans certaines localités⁶¹.

L'ONG de défense de la liberté des médias *Reporters sans frontières* appelle à la « réouverture immédiate » de la radio et dénonce une procédure illégale qui aurait dû incomber à la Haute Autorité de la Communication (HAC), seule autorité compétente en la matière⁶².

Le 12 août 2018, le président Ibrahim Boubacar Keita est réélu au deuxième tour de l'élection présidentielle pour un deuxième mandat avec 67,17% des suffrages face au chef de l'opposition Soumaïla Cissé⁶³. Face à l'échec d'une alternance, le CRD annonce en septembre 2018 mettre fin à l'accord politique qui l'unissait à l'URD et retourner « à son statut originel et à ses activités de société civile »⁶⁴.

⁶¹ VOA Afrique, 02/08/2018, [url](#)

⁶² RSF, 03/08/2018, [url](#)

⁶³ Jeune Afrique, 16/08/2018, [url](#)

⁶⁴ RFI, 13/09/2018, [url](#); RFI, 11/12/2018, [url](#)

Bibliographie

Sources consultées entre le 25 août 2020 et le 5 octobre 2020.

Organisations non-gouvernementales

Reporters sans frontières (RSF), « Mali : RSF dénonce la fermeture illégale d'une radio en pleine élection présidentielle », 03/08/2018, <https://rsf.org/fr/actualites/mali-rsf-denonce-la-fermeture-illegale-dune-radio-en-pleineelection-presidentielle>

Amnesty International, « Mali. Il faut annuler la condamnation d'un chroniqueur et ouvrir des enquêtes sur les agressions et menaces contre des activistes », 28/07/2017, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2017/07/mali-il-faut-annuler-la-condamnation-dun-chroniqueur-et-ouvrir-sur-les-agressions-et-menaces-contre-des-activistes/>

Médias

The Conversation, « Les religieux sont-ils en train de prendre le pouvoir au Mali », 24/06/2020, <https://theconversation.com/les-religieux-sont-ils-en-train-de-prendre-le-pouvoir-aumali-141085>

Maliactu.net, « Mali : Les Propositions du CDR au Dialogue national inclusif », 15/10/2019, <https://maliactu.net/mali-les-propositions-du-cdr-au-dialogue-national-inclusif/>

The Conversation, « Au Mali, religieux et stars des médias bataillent pour capter l'opinion », 11/03/2019, <https://theconversation.com/au-mali-religieux-et-stars-des-medias-bataillent-pourcapter-lopinion-112142>

Radio France Internationale (Radio France Internationale), « Mali : l'activiste Ras Bath se repositionne vers la société civile », 11/12/2018, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20181211-mali-activiste-ras-bath-repositionne-societe-civile>

RFI, « Mali : fin de l'accord politique entre le militant Ras Bath et Soumaila Cissé », 13/09/2018, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20180913-mali-fin-accord-politique-entre-le-militant-rasbath-soumaila-cisse>

Jeune Afrique, « Présidentielle au Mali : IBK réélu pour un second mandat avec 67,17% des suffrages », 16/08/2018, <https://www.jeuneafrique.com/616079/politique/presidentielle-au-mali-ibk-reconduit-pour-un-second-mandat/>

VOA Afrique, « La radio Renouveau FM fermée au Mali », 02/08/2018, <https://www.voafrique.com/a/la-radio-de-l-activiste-ras-bath-ferm%C3%A9e-au-mali/4511102.html>

TV5 Monde, « Élections au Mali : Mohamed Youssouf Bathily (RAS BATH) - Activiste Malien invité du JTA », 07/07/2018, <https://www.youtube.com/watch?v=PaC4YFwWnLc&list=UUJsZHPR1jqKusoDmKNMBFg&index=4476>

RFI, « A la Une : 24 candidats pour un fauteuil », 05/07/2018, <https://www.rfi.fr/fr/emission/20180705-une-24-candidats-fauteuil-Mali-presidentielle>

RFI, « Mali : l'activiste Ras Bath soutient Soumaïla Cissé pour la présidentielle », 29/06/2018,

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20180629-mali-activiste-ras-bath-soutient-soumailla-cissepresidentie>

Bamada.net, « Présidentielle 2018 : Enfin le manifeste du CDR de Ras Bath dévoilé », 22/05/2018,

<http://bamada.net/presidentielle-2018-enfin-le-manifeste-du-cdr-de-ras-bath-devoile>

Abamako.com, « A l'issue de ses premières concertations populaires : Le CDR décide de ne pas présenter de candidat à la prochaine présidentielle », 31/03/2018,

<http://news.abamako.com/h/185587.html>

Dépêches du Mali, « En congrès ce weekend : Le CDR de Ras Bath précise le profil du candidat à soutenir », 23/03/2018, <http://www.depechesdumali.com/people/22006-en-congres-ce-weekend-le-cdr-de-rasbath-precise-le-profil-du-candidat-a-soutenir.html>

Le Monde, « Qui est Ras Bath, l'agitateur vedette du Mali ? », 16/02/2018,

https://www.lemonde.fr/afrique/video/2018/02/16/qui-est-ras-bath-l-agitateur-vedettedu-mali_5258192_3212.htm

Le Monde, « Le Malien Ras Bath, franc-tireur et insaisissable », 01/12/2017,

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/12/01/le-malien-ras-bath-franc-tireur-etinsaisissable_5223392_3212.html

RFI, « Affaire Ras Bath au Mali : démission du ministre de la justice Mamadou Konaté », 29/11/2017,

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20171129-mali-demission-ministre-justice-mamadoukonate-ras-bath>

Jeune Afrique, « Mali : après sa victoire face à IBK, la plateforme « Antè A Bana » cherche sa voie », 13/09/2017, <https://www.jeuneafrique.com/474005/politique/mali-apres-sa-victoire-face-a-ibk-laplateforme-ante-a-bana-cherche-sa-voie/>

Le Point, « Mali – Ibrahima Poudiougou : « ce qu'il y a derrière le slogan « Antè a bana », 04/09/2017,

https://www.lepoint.fr/afrique/ibrahima-poudiougou-ante-a-bana-une-maniere-dexprimer-le-refus-03-09-2017-2154225_3826.php

RFI, « Mali : les jeunes de la plateforme « Touche pas à ma Constitution » mobilisés », 28/06/2017, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20170628-mali-jeunes-plateforme-touche-pas-constitutionmobilises>

Jeune Afrique, « Mali : un report du référendum sur la Constitution », 22/06/2017,

<https://www.jeuneafrique.com/450165/politique/mali-report-referendum-revision-deconstitution/>

Jeune Afrique, « Mali : un phénomène nommé Ras Bath », 21/08/2017,

<https://www.jeuneafrique.com/467388/politique/mali-un-phenomene-nomme-ras-bath/>

Le Monde, « Des milliers de manifestants au Mali contre le référendum constitutionnel », 17/06/2017,

https://www.lemonde.fr/international/article/2017/06/17/des-milliers-de-manifestantsau-mali-contre-le-referendum-constitutionnel_5146315_3210.html

RFI, « Mali : après 72h de garde à vue, le chroniqueur « Ras Bath » libéré sous contrainte », 19/08/2016,

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20160819-mali-72-heures-garde-vue-chroniqueur-ras-bathlibere>

Le Monde, « A Bamako, l'arrestation d'un blogueur contestataire tourne à l'émeute », 18/08/2016,

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/08/18/a-bamako-l-arrestation-d-unblogueur-contestataire-tourne-a-l-emeute_4984592_3212.html

RFI, « Mali : Twitter et Facebook suspendus après la manifestation de Bamako », 18/08/2016,

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20160818-twitter-facebook-suspendus-mali-manifestationras-bath-bamako>

RFI, « Manifestation au Mali : la police nie les accusations de tirs à balles réelles », 18/08/2016,

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20160818-mali-manifestation-bamako-bathily-ras-bath>

RFI, « Mali : au moins un mort dans une manifestation à Bamako », 17/08/2016,

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20160817-mali-manifestation-degenere-comparutionblogueur-mohamed-youssouf-bathily>

Mali Actu, « Ras Bath charge Didier Dacko : Il « n'a jamais obtenu de victoire militaire » et « doit rendre sa démission », 27/07/2016, <https://maliactu.net/ras-bath-charge-didier-dacko-il-na-jamais-obtenu-de-victoiremilitaire-et-doit-rendre-sa-demission/>

RFI, « Engrais frelatés au Mali : le CDR demande la démission du ministre », 13/06/2015,

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20150613-engrais-mali-frelate-collectif-cdr-ministreagriculture-bathily>

RFI, « Mali : l'audit sur l'avion présidentiel fait toujours polémique », 14/10/2014,

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20141014-ibk-mali-affaire-avion-presidentiel-societe-civilereclame-comptes>

Maliactu.net, « Mali : Entretien (vidéo) avec Ras Bath : « On ne veut pas que le nord soit le Vatican », 06/10/2014, <https://maliactu.net/mali-entretien-video-avec-ras-bath-on-ne-veut-pas-que-le-nordsoit-le-vatican/>

RFI, « Mali : un collectif appelle au boycott de produits français et suisses », 07/06/2014,

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20140607-mali-collectif-appelle-boycott-produits-francaissuisses>

RFI, « Au Mali, le cri de colère des « Sofas de la République », 29/05/2012,

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20120529-mali-le-cri-colere-sofas-republique>

France 24, « Les rappeurs maliens chantent pour l'harmonie dans leur pays », 09/04/2012, <https://www.france24.com/fr/20120409-rappeurs-maliens-changent-harmonie-leur-payscoup-etat-junte-att-revolution-musique-hip-hop-touareg-islamistes-mali>

Africa Log, Marche pour la Guinée et effets contraires : Sankara, Lumumba, oui... mais Dadis non !, 31/10/2009, <http://www.africalog.com/node/2527>

Malijet.com, « Marche à Bamako pour la Guinée : Le silence des autorités maliennes jugé inadmissible », 23/10/2009, http://malijet.com/a_la_une_du_mali/18819-marche_a_bamako_pour_la_guinne.html

Le Pays (via Lefaso.net), « Justice pour Norbert Zongo : Les artistes au-devant de la scène », 15/12/2008, <http://lefaso.net/spip.php?article29965>

Blogs

HAÏDARA Boubacar, « Les nouvelles dynamiques de la société civile au Mali. Ras Bath, faiseur de roi ? », Blog Hypothèses - Lamenparle, 18/06/2018, <https://lamenparle.hypotheses.org/731>

Réseaux sociaux

Facebook, « Ras Bath (@RasBath) », page créée le 31/05/2014, <https://www.facebook.com/RasBath/>

Autres

Thomassankara.net, « Sankara Revival à Ouagadougou 2eme édition (2010). Reportage », <https://www.thomassankara.net/sankara-revival-a-ouagadougou-2eme-edition-2010reportage/>

Carnet de Route : Un autre monde est possible, réal. Keny Arkana, 2006, <https://www.youtube.com/watch?v=-kESqOCU6a0>

Collectif pour la Défense de la Constitution-France (s.d.), <http://cdr-france.org/index.html>